

plan d'amélioration des services et qu'elle sollicite le versement d'une aide financière à même le Fonds vert pour l'année 2012, afin de lui permettre de continuer la mise en œuvre de l'ensemble de son nouveau plan d'amélioration des services et de continuer ainsi à contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise du transport collectif et de ceux du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques;

ATTENDU QUE, en vertu du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (R.R.Q., A-6.01, r. 6), tout octroi ou toute promesse de subvention doit être soumis à l'approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000 \$;

ATTENDU QU'il y a lieu d'octroyer une aide financière à la Société de transport de Lévis;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Transports et du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs :

QUE soit octroyée à la Société de transport de Lévis une aide financière maximale de 1 M\$ en 2012, qui proviendra du Fonds vert, dans le cadre de l'enveloppe déjà prévue pour la mise en œuvre de la mesure 6 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques.

Le greffier du Conseil exécutif,
GILLES PAQUIN

57520

Gouvernement du Québec

Décret 402-2012, 18 avril 2012

CONCERNANT monsieur Gérard Cyr, membre du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec

ATTENDU QUE monsieur Gérard Cyr a été nommé de nouveau membre du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec par le décret numéro 499-2009 du 22 avril 2009 et qu'à ce titre, il est un administrateur public assujéti au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (R.R.Q., c. M-30, r. 1);

ATTENDU QUE l'autorité compétente aux fins de ce règlement a fait part à monsieur Gérard Cyr des manquements qui lui sont reprochés ainsi que de la sanction pouvant lui être imposée;

ATTENDU QUE monsieur Gérard Cyr a fourni ses observations à cet égard;

ATTENDU QUE le gouvernement a pris en considération les observations fournies, le contexte dans lequel les manquements reprochés se sont produits et les règles auxquelles monsieur Gérard Cyr a accepté de s'astreindre en tant qu'administrateur public;

ATTENDU QU'en raison de ces manquements, monsieur Gérard Cyr a contrevenu à ce règlement et au Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec et que le gouvernement est justifié de révoquer son mandat;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre du Travail :

QUE le mandat de monsieur Gérard Cyr comme membre du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec soit révoqué à compter des présentes.

Le greffier du Conseil exécutif,
GILLES PAQUIN

57521

Gouvernement du Québec

Décret 439-2012, 2 mai 2012

CONCERNANT l'insaisissabilité d'œuvres d'art et de biens historiques provenant de l'extérieur du Québec

ATTENDU QUE l'article 553.1 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) permet au gouvernement de déclarer insaisissables, pour la période qu'il détermine, les œuvres d'art ou biens historiques qui proviennent de l'extérieur du Québec et y sont exposés publiquement ou sont destinés à l'être, dans la mesure où ces œuvres ou ces biens n'ont pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec;

ATTENDU QUE le Musée national des beaux-arts du Québec est l'hôte, actuellement, de l'exposition « À ciel ouvert. Le Nouveau Pleinairisme » en cours jusqu'au 25 juin 2012;

ATTENDU QUE les œuvres d'art et biens historiques, mentionnés à la liste ci-jointe et exposés publiquement au Québec dans le cadre de cette exposition proviennent de l'extérieur du Québec et n'ont pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de déclarer l'insaisissabilité des œuvres et biens mentionnés à la liste ci-jointe, de même que de toute autre œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter dans le cadre de l'exposition « À ciel ouvert. Le Nouveau Pleinairisme » jusqu'à leur date de départ, soit le ou vers le 15 juillet 2012;

ATTENDU QUE, conformément au deuxième alinéa de l'article 553.1 du Code de procédure civile, le décret entre en vigueur dès sa publication à la *Gazette officielle du Québec*;

ATTENDU QUE conformément au troisième alinéa de l'article 553.1 du Code de procédure civile, cette insaisissabilité n'empêche pas l'exécution de jugements rendus pour donner effet à des contrats de services relatifs au transport, à l'entreposage et à l'exposition de ces œuvres d'art et biens historiques et de toute œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter dans le cadre de l'exposition « À ciel ouvert. Le Nouveau Pleinairisme »;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE les œuvres d'art et biens historiques provenant de l'extérieur du Québec et n'ayant pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec, dont la liste apparaît en annexe, et qui sont exposés au Musée national des beaux-arts du Québec, dans le cadre de l'exposition « À ciel ouvert. Le Nouveau Pleinairisme », jusqu'au 25 juin 2012, ainsi que toute autre œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter et qui n'ont pas été à l'origine conçus, produits ou réalisés au Québec, soient déclarés insaisissables;

QUE cette insaisissabilité demeure en vigueur jusqu'au moment de départ du Québec de ces œuvres d'art et biens historiques, et de toute œuvre d'art et tout bien historique qui pourront s'y ajouter dans le cadre de l'exposition « À ciel ouvert. Le Nouveau Pleinairisme », soit le ou vers le 15 juillet 2012.

Le greffier du Conseil exécutif,
GILLES PAQUIN

Le Nouveau Pleinairisme

Du 15 mars au 25 juin 2012

Ontario

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|--|--|
| Musée des beaux-arts du Canada Ottawa | Janice Kerbel Underwood (printemps, été, hiver, automne), 2005 4 épreuves au jet d'encre sur papier 29,7 x 21 cm chacune |

États-Unis

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|---------------------------------------|---|
| Marian Goodman Gallery New York | Anri Sala Les yeux bandés , 2002 Double projection DVD 15 min. loop |
| Luhring Augustine Gallery New York | Janet Cardiff and George Bures Miller Promenade de nuit en canot , 2004 Vidéogramme couleur, 17 min en boucle, sonore 50 cm x 90 cm |
| Luhring Augustine Gallery New York | Ragnar Kjartansson Tableaux nocturnes : après la réunion , 2011 Huile sur toile 65 x 55 cm |
| Luhring Augustine Gallery New York | Ragnar Kjartansson Tableaux nocturnes : ville et cendres , 2011 Huile sur toile 60 x 85 cm |
| Luhring Augustine Gallery New York | Ragnar Kjartansson Tableaux nocturnes : maison d'une ex-petite amie , 2011 Huile sur toile 60 x 50 cm |
| Luhring Augustine Gallery New York | Ragnar Kjartansson Tableaux nocturnes : neige en mai , 2011 Huile sur toile 100 x 80 cm |
| Luhring Augustine Gallery New York | Ragnar Kjartansson Tableaux nocturnes : sculpture publique , 2011 Huile sur toile 65 x 55 cm |
| Luhring Augustine Gallery New York | Ragnar Kjartansson Tableaux nocturnes : nageur , 2011 Huile sur toile 50 x 60 cm |
| Luhring Augustine Gallery New York | Ragnar Kjartansson Tableaux nocturnes : les amants , 2011 Huile sur toile 90 x 70 cm |

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|---------------------------------------|--|
| Luhning Augustine Gallery New York | Ragnar Kjartansson La performance des arbres en floraison , 2008, 7 peintures, photographies et textes Quatre 36 x 24 cm, trois 16 x 20 cm, une 18 x 24 cm |

Mexique

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|-----------------|---|
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 16.01.G (Séries 3) , 2010 Graphite sur papier 21 x 30 cm |
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 16.01.G (Séries 3) , 2010 Graphite sur papier 21 x 30 cm |
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 16.01.G (Séries 3) , 2010 Graphite sur papier 21 x 30 cm |
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 21.01.G (Séries 4) , 2010 Graphite sur papier 21 x 30 cm |
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 21.01.G (Séries 4) , 2010 Graphite sur papier 21 x 30 cm |
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 21.01.G (Séries 4) , 2010 Graphite sur papier 21 x 30 cm |
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 21.01.G (Séries 4) , 2010 Graphite sur papier 21 x 30 cm |
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 21.01.G (Séries 4) , 2010 Graphite sur papier 21 x 30 cm |
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 21.01.W (Séries 11) , 2010 Aquarelle sur papier 24 x 30 cm |
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 19.01.W (Séries 15) , 2010 Aquarelle sur papier 18 x 25 cm |

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|-----------------|---|
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 19.01.W (Séries 15) , 2010 Aquarelle sur papier 18 x 25 cm |
| LABOR Mexico | Irene Kopelman 19.01.W (Séries 15) , 2010 Aquarelle sur papier 18 x 25 cm |

Colombie

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|---------------------------------|--|
| Galeria Casas Riegner Bogota | Rosario Lopez Parra <i>Romilli 01-05</i> de la série [Insufflare/Ballon dans le vent], 2006-2012 C-Print sur carton 135 x 109 cm (chacun) |

France

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|-------------------|---|
| Collection privée | Cyprien Gaillard Vestiges réels de guerres fictives IV , 2004 Film 35 mm transféré sur support numérique Édition de 5 4 min 15 s |

Angleterre

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|---------------------------------|--|
| Annelly Juda Fine Art London | Roger Ackling Voewood , 2010 Brûlures du soleil sur bois, fil métallique et clous, 51 x 12 x 10 cm |
| Annelly Juda Fine Art London | Roger Ackling Voewood , 2009 92 x 7 x 1,5 cm Brûlures de soleil sur bois et clous |
| Annelly Juda Fine Art London | Roger Ackling Voewood , 2010 66,5 x 9,5 x 4 cm Brûlures de soleil sur bois et clous |
| Annelly Juda Fine Art London | Roger Ackling Voewood 2010 86 x 10 x 3 cm Brûlures de soleil sur bois et clous |

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|--------------------------------|---|
| Annely Juda Fine Art London | Roger Ackling Voewood 2010 105 x 5 x 7,5 cm Brûlures de soleil sur bois, vis et clous |
| Greengrassi London | Silke Otto-Knapp Rais de lune (montagne) , 2010 Aquarelle sur toile 60 x 80 cm |
| Greengrassi London | Silke Otto-Knapp Rais de lune (roches) , 2011 Aquarelle sur toile 100 x 130 cm |
| Greengrassi London | Silke Otto-Knapp Rais de lune (baie) , 2011 Aquarelle sur toile 100 x 120 cm |
| Greengrassi London | Silke Otto-Knapp Rais de lune (île) , 2011 Aquarelle sur toile 100 x 100 cm |
| Greengrassi London | Silke Otto-Knapp Peintre (Marianne North) , 2011 Aquarelle sur toile 80 x 60 cm |
| Greengrassi London | Silke Otto-Knapp Série Coucher de soleil de l'atelier , 2011 Aquarelle sur papier à croquis (10 éléments) 30 x 30 cm chaque |

Suisse

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|-----------------------------------|--|
| Galerie Peter Kilchmann Zurich | Francis Alÿs Aquarelle (Trébizonde, Turquie – Aqaba, Jordanie) , 2010 Vidéogramme couleur, 1 min 19 s, sonore |
| Galerie Peter Kilchmann Zurich | Francis Alÿs Bangkok 17 juin 1997 , 1997 Huile sur panneau de bois 15,1 x 11,5 x 0,9 cm |
| Galerie Peter Kilchmann Zurich | Francis Alÿs La Havane mai 1994 , 1994 Huile sur panneau de bois 13,7 x 10,2 x 1,4 cm |
| Galerie Peter Kilchmann Zurich | Francis Alÿs Sur de Francia 1986 , 1986 Huile sur panneau de bois 15 x 10 x 1,2 cm |

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|-----------------------------------|---|
| Galerie Peter Kilchmann Zurich | Francis Alÿs Bénarès 15 décembre 2005 , 2005 Huile sur panneau de bois 19,2 x 14 x 1,2 cm |
| Galerie Peter Kilchmann Zurich | Francis Alÿs Tel Aviv 31 avril 2003 , 2003 Huile sur panneau de bois 21,7 x 16,7 x 1,2 cm |
| Galerie Peter Kilchmann Zurich | Francis Alÿs Shanghai (boucle) 1997 , 1997 Huile sur panneau de bois 18,8 x 14,5 x 1 cm |
| Galerie Peter Kilchmann Zurich | Francis Alÿs Manaus, août 1995, à basse altitude , 1995 Huile sur panneau de bois 15 x 11,5 x 1,7 cm |
| Galerie Eva Presenhuber Zurich | Peter Fischli and David Weiss Le Droit chemin , 1983 Film 16 mm transféré sur support DVD vidéo, 50 min, sonore |

Islande

| Collectionneur | Description de l'œuvre |
|-----------------------|--|
| i8 Gallery Iceland | Hreinn Fridfinnsson Dessiner un tigre , 1971 2 épreuves à développement argentique 57,7 x 51,7 cm chacune Édition 2/2 |
| i8 Gallery Iceland | Hreinn Fridfinnsson Rêve , 1973 Texte sur papier 22 x 22 cm Edition 1/2 |
| i8 Gallery Iceland | Ragnar Kjartansson Projet de table à café , 2009 22 carnets de croquis Moleskine 14 x 8,7 cm chacun, épaisseur variable |